adapei des Landes

Association Départementale
des Amis et Parents de Personnes
Handicapées mentales

Projet associatif

S'engager ensemble pour l'inclusion

2018
/22

www.adapeideslandes.fr

Sommaire

PREAMBULE P.3

1 NOTRE ASSOCIATION P.4

1.1 - L'HISTOIRE DE L'ADAPEI DES LANDES P.4
1.2 - LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET SON ORGANISATION P.6
1.3 - L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION P.7
1.4 - LA PLACE DE L'ADAPEI DES LANDES AUJOURD'HUI P.8

2 NOS ENJEUX ET MISSIONS P.9

2.1 - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A TOUS LES AGES DE LA VIE P.9
2.2 - REPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES P.10
2.3 - S'ADAPTER AUX ENJEUX SOCIETAUX P.11

3 NOS VALEURS P.12

4 NOS PRINCIPES P.14

5 L'OFFRE DE SERVICES P.17

5.1 - L'ENFANCE P.17
5.2 - L'INSERTION PAR LE TRAVAIL P.18
5.3 - L'ACCUEIL DES ADULTES P.19
5.4 - LES SERVICES P.22
5.5 - LES SERVICES TRANSVERSAUX P.26

6 NOS ORIENTATIONS 2018/22 P.28

6.1 - BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2013/17 P.28
6.2 - LES ORIENTATIONS 2018/22 P.32

GLOSSAIRE P.35

Preambule

Depuis plus de 50 ans, l'Adapei des Landes a su être à l'initiative du développement de services adaptés aux personnes en situation de handicap mental, de l'enfance à l'âge adulte.
Au moment de mettre en œuvre notre Projet Associatif, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes accompagnées, des salariés, des familles, administrateurs et partenaires, tout particulièrement ceux qui ont contribué directement à la co-construction de notre feuille de route 2018-2022.

Cela va se traduire par l'adaptation et le développement de notre offre de services, via la mise en place de solutions innovantes, en s'appuyant sur une réflexion prospective. Il faudra dans les années à venir poursuivre la recherche de la qualité et de l'efficience globale de l'action, dans une perspective de développement durable.

Ainsi, le sens premier de notre mission est l'accompagnement des parcours de vie, personnalisés et adaptés à chaque personne, en respectant et mobilisant ses potentialités et son autonomie, dans un but d'inclusion sur le territoire landais. Cette INCLUSION doit prendre en compte toutes les dimensions sociales (scolaire, professionnelle, socioculturelle et sportive).
Cette continuité d'accompagnement inclusif, s'appuie sur la synergie, les échanges, la coopération entre les services des quatre Territoires d'accueil (Enfance, Insertion par le travail, Services et Accueil des adultes), les services supports et les partenariats extérieurs noués dans les Landes, au sein de la Nouvelle Aquitaine et à l'échelle Nationale.

Sur la période à venir, il faudra également décliner les nouveaux dispositifs à bâtir en faveur de personnes atteintes d'un handicap psychique, celles porteuses de TSA, d'autres formes de handicaps associés, répondre au vieillissement du public accompagné, la cessation d'activités professionnelles, la perte d'autonomie, l'aide aux aidants, prendre en considération la vie affective et sexuelle, etc.

Au niveau des professionnels, il sera essentiel de développer les compétences des salariés, notamment par la formation, de favoriser la mobilité et la promotion interne pour toujours mieux répondre au public accompagné, en recherchant une optimisation dans la construction de relations sociales profitables à tous.

Mme BLANDINIERES
Présidente

M. KAHN
Directeur Général

1 NOTRE ASSOCIATION

1.1 - L'HISTOIRE DE L'ADAPEI DES LANDES

1966

Dans le cadre de l'UNAPEI, **l'Adapei des Landes** est créée par un groupe de parents d'enfants inadaptés mentaux. Le Siège social est alors créé.

1968

Deux ans après, L'IME Les Hirondelles voit le jour. En 2008, l'établissement déménage et devient **l'IME Antoine de Saint-Exupéry.**

1972

Le premier CAT dit « L'Espérance » se bâtit sur le complexe du Marcadé. Après un déménagement en 2007, il est baptisé L'**ESAT du Conte.**

1976

Un second CAT ouvre ses portes sur le secteur Dacquois, l'établissement est appelé aujourd'hui l'**ESAT Sud Adour Multiservices.**

1977

Ouverture du premier Foyer d'hébergement accueillant des adultes travaillant en ESAT. Au fil des années, le Foyer devient le **Complexe du Marcadé** en diversifiant ses modalités d'accompagnements. Une Unité d'accueil de Jour est implantée à Aire-sur-Adour.

1982

L'**IME les Pléiades** obtient son agrément initial à Dax. En 1997, le site actuel est construit et l'accueil s'élargit aux enfants porteurs de TSA.

1987

Le **Complexe Tournesoleil** est créé d'abord en tant que Foyer d'Hébergement à Saint-Paul-Lès-Dax. Deux ans plus tard, le Foyer de vie est construit venant ainsi compléter l'offre de service.
Aujourd'hui, il possède également trois Unités d'accueil de Jour sur Tosse et Saint-Paul-Lès-Dax.

1988

Le **Foyer Saint-Amand** s'ouvre à Bascons et voit, au fil des années, son agrément croître et se diversifier. Le Foyer propose un accompagnement en Foyer de vie et en Foyer d'accueil médicalisé.

2003

Le **SSID**, service commun avec le Conseil Départemental des Landes a pour mission de favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale au travers du sport.

2005

Le **SESSAD** ouvre ses portes sur le secteur Montois pour des enfants et adolescents vivant à domicile.

2006

Officialisés par l'Association, les **Services Techniques** voient le jour sous son organisation interne actuelle.

2007

Le **SAVS Départemental** se développe grâce à un partenariat avec les acteurs de la cité et s'étend géographiquement en 2010, avec la création de points d'accueil à Tyrosse et Tarnos.

2013

Le **SESSAD** obtient une extension de 6 places pour des enfants présentant des troubles envahissant du développement sur le secteur Nord-Landes, dans le cadre d'un projet d'un SESSAD mutualisé avec le Centre Départemental de l'Enfance.

2017

Le **SAMSAH TSA** ouvre ses portes sur le Territoire Landais pour accompagner à leur domicile, entre 10 et 30 personnes porteuses de TSA.

Le Service **EMPLOI ACCOMPAGNE** est créé pour favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes dans le monde ordinaire de travail.

Obtention en 2017 d'un numéro de déclaration d'activité en qualité de **prestataire de formation.**

1.2 - LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET SON ORGANISATION

L'Adapei des Landes participe, depuis sa création, à une mission d'intérêt général et d'utilité publique. Constituée conformément aux dispositions de la loi de 1901, l'Association dispose de statuts, fixant notamment son organisation associative.

Son fonctionnement repose sur son Assemblée Générale qui définit les orientations politiques générales dont la mise en œuvre est confiée à des bénévoles élus – les administrateurs – lesquels constituent le Conseil d'Administration. Ce dernier élit le Président de l'Association et les membres de l'organe exécutif que constituent le Bureau de l'Association.

Le Conseil d'Administration met en place des commissions de travail permanentes ou occasionnelles destinées à l'aider ou à l'éclairer dans l'étude de sujets.
Les commissions sont composées d'administrateurs et, pour certaines, de professionnels et/ou parents.

Au sein de l'Association, six commissions permanentes sont organisées :

- Actions familiales
- Finances et travaux
- Vieillissement
- Communication
- Petite enfance
- Animations

La gouvernance de l'Adapei des Landes est le fruit du travail conjoint entre les membres du Conseil d'Administration (bénévoles élus par les adhérents) et la Direction Générale de l'Association. L'ensemble des professionnels assure ensuite la mise en œuvre des axes définis, toujours au service des personnes accompagnées.

1.3 - L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

TERRITOIRE ENFANCE

IME Saint-Exupéry
IME Les Pléiades

TERRITOIRE INSERTION PAR LE TRAVAIL

ESAT du Conte
ESAT Sud Adour Multiservices

TERRITOIRE ACCUEIL DES ADULTES

Complexe Habitat Tournesoleil
Complexe Habitat le Marcadé
Foyer Saint-Amand

TERRITOIRE SERVICES

SESSAD / Inclusion scolaire
SAVS / Emploi Accompagné
SAMSAH TSA / Référence TSA

SSID

SIÈGE ADMINISTRATIF

SERVICES TECHNIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAMILLES

PARTENAIRES

dapei des Landes

1.4 - LA PLACE DE L'ADAPEI DES LANDES AUJOURD'HUI

Par la responsabilité que ses missions d'intérêt général lui confèrent, l'Adapei des Landes a la volonté d'être actrice sur l'ensemble des dispositifs concernant les personnes en situation de handicap.
Afin de mobiliser les ressources nécessaires à la réussite des projets de chacun, l'Association et ses différentes structures se doivent d'étendre leurs réseaux de partenaires.

Les finalités de ces réseaux s'expriment en termes de complémentarité, de coordination, d'actions transversales mais également en termes de réactivité et d'innovation. De ce fait, le partenariat se doit d'apporter une amélioration de la qualité de l'offre de service.

A ce titre, l'Adapei des Landes s'inscrit dans les dispositifs initiés par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et autres instances administratives, le secteur associatif, le secteur privé, toujours dans l'optique d'accroître ses compétences et d'offrir des nouvelles opportunités d'inclusion sociale aux personnes qu'elle accompagne.

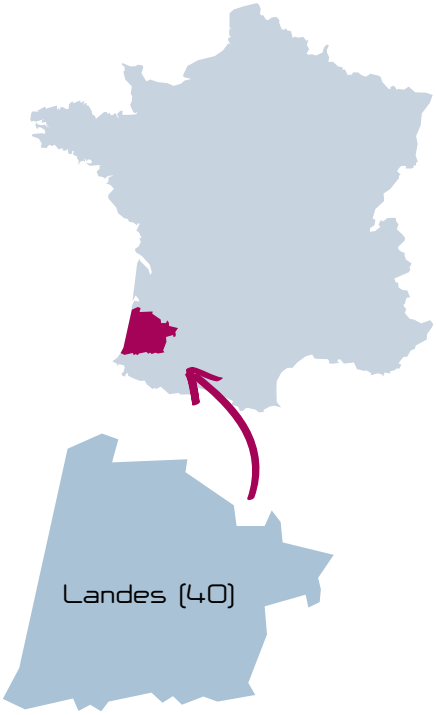

15
Etablissements et Services*

205
Adhérents*

+ de 850
personnes accompagnées*

461
Familles*

+ de 340
salariés*

*Au 31.12.2017

Conformément à la logique de fluidité et de sécurisation des parcours des personnes, ce travail de partenariat correspond pleinement aux orientations de l'Association, notamment à celles du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé conjointement avec ces autorités de contrôle et de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) en 2016.

2 NOS ENJEUX ET MISSIONS

2.1 - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À TOUS LES ÂGES DE LA VIE.

Les spécificités du handicap exige un accompagnement tout au long de la vie pour permettre aux personnes de côtoyer le « Tout à tous » (accessibilité universelle), ceci à tous les stades de la vie.

De la naissance à l'enfance... les familles doivent pouvoir bénéficier d'une écoute et d'un accueil les aidant dans la découverte du handicap de leur enfant, préalable indispensable à la mise en place d'une éducation précoce. Le droit à l'éducation doit être garanti à la personne en situation de handicap comme à tout enfant. Il peut se traduire par une intégration scolaire en milieu ordinaire assortie des moyens nécessaires (AVS, classes externalisées, etc.), ou par la mise à disposition suffisante de professeurs des écoles dans les établissements spécialisés.

A l'adolescence... l'accès à la formation professionnelle doit être garanti chaque fois que cette formation est compatible avec les potentialités de la personne. Le cas échéant, le jeune doit continuer à bénéficier d'une structure éducative lui permettant de progresser autant qu'il se peut.

Pendant la vie adulte... toute personne en situation de handicap, pour qui le travail a un sens, doit pouvoir exercer une activité professionnelle, en entreprise protégée ou adaptée ou en milieu ordinaire chaque fois que cela est possible. Cette insertion professionnelle ne néglige pas pour autant l'accompagnement à la vie sociale. Les personnes pour lesquelles l'insertion par le travail n'est pas adaptée doivent trouver, dans des lieux de vie et/ou d'accueil de jour, une réponse adaptée à leurs besoins.

A l'ère de la retraite... aucune raison ne fait que l'accompagnement médico-social, nécessaire jusqu'alors, cesse d'exister brutalement. Les personnes qui n'ont plus, ou qui n'ont jamais eu d'activité professionnelle, doivent pouvoir conserver leur mode de vie avec les adaptations au vieillissement.

LE VIEILLISSEMENT DES AIDANTS

En tant qu'Association familiale, le vieillissement des aidants familiaux est également un enjeu essentiel à prendre en considération. Si un certain nombre de familles souhaitent continuer le plus longtemps possible à loger leur enfant devenu adulte, leurs vieillissements inéluctables obligent à prévoir leurs devenirs. La préparation à cette séparation et à la vie en communauté doit se faire tout au long de la vie adulte, en fonction des besoins.

Forte de son expérience et afin de répondre à cette logique de parcours de vie de la personne, notre Association a structuré, depuis 2013, son offre de services autour de Territoires d'accompagnement, aujourd'hui au nombre de quatre :

- **Le Territoire «Enfance»**
- **Le Territoire «Accueil des adultes»**
- **Le Territoire «Insertion par le travail»**
- **Le Territoire «Services»**

2.2 - RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Outre les engagements pris pour la personne en situation de handicap, l'Adapei des Landes, Association familiale, et ses administrateurs, parents ou amis bénévoles, se doivent également d'être de véritables soutiens auprès des familles et aidants.

CETTE MISSION SE CONCRÉTISE DE DIFFÉRENTES SORTES :

- L'APPORT D'UN APPUI MORAL
- LA DÉFENSE DE LEURS INTÉRÊTS
- LA DIFFUSION DE L'INFORMATION NÉCESSAIRE

La place de la famille dans l'accompagnement est de tout premier ordre. C'est à ce titre que l'Adapei des Landes se doit de garantir des relations privilégiées avec les familles et aidants, en respect du souhait de la personne concernée.

Ce nouveau projet associatif rappelle que tout doit être mis en œuvre pour aider les parents dans l'exercice de la parentalité et prévenir leur épuisement par un possible répit.
La famille reste associée à toutes les réflexions concernant l'évolution du parcours de vie de son enfant qui demeure dans un contexte de faisabilité, le décideur. Les aidants doivent être associés à l'évolution du projet de la personne dans son parcours de vie : l'ancrage, la connaissance du tissu local et de ses réalités, constituent des atouts précieux dans leurs choix.

Le parti pris du dialogue, de l'écoute et de la qualité relationnelle doivent être partagés par tous les acteurs de l'Association. Ce dialogue entre parents et professionnels notamment, doit être constant et institué comme un principe. Leur écoute mutuelle et respectueuse, chacun à sa juste place, conduit à des visions partagées qui bénéficient en premier lieu à la personne et participent par ailleurs à la cohérence associative.

De par sa dimension parentale, l'Adapei des Landes développe, grâce à la disponibilité des bénévoles, des lieux de rencontre, d'écoute et de soutien aux parents et aidants sur l'ensemble du Territoire :

- Des réunions des familles sur des thèmes divers.
- Des cafés de rentrée pour les parents d'IME, des conférences avec des intervenants extérieurs en fonction des besoins, des demandes des familles et de l'actualité.
- Dans le cadre d'évènements festifs que l'Association et les établissements et services organisent.
- Au sein des CVS en présence d'administrateurs.
- Sur toute sollicitation faite à l'Adapei.

La communication avec ces familles se doit d'être constante. Pour cela, l'Adapei des Landes développe ses moyens d'informations et leurs diffusions. La Bulle (journal interne de l'Association) et le site internet de l'Adapei, entièrement rénové en 2016, relayent au plus grand nombre les actualités des établissements et services.
Enfin, dans sa logique associative, l'Adapei des Landes, ses administrateurs et ses professionnels veillent à mettre en place et développer des projets en fonction des besoins repérés, notamment par le biais des enquêtes de satisfaction et des différents appels à projet pour lesquels l'Association candidate.

2.3 - S'ADAPTER AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

Les profondes mutations qui touchent notre société questionnent le secteur médico-social. L'indispensable nécessité d'adapter les pratiques à un monde qui change fait partie des principaux défis de notre Association.

Notre secteur se trouve à la croisée de pressions multiples qui mettent en tension les modèles organisationnels classiques. Ceci oblige l'Association et les Directions à ajuster, développer ou inventer des nouvelles réponses tant au niveau des accompagnements que des organisations de travail.
Forte de ses 50 années d'existence et de l'expérience de ses structures, l'Adapei des Landes doit donc prendre en compte les nombreuses mutations pour envisager son évolution.
Notre secteur agit aujourd'hui dans un environnement législatif et réglementaire particulièrement complexe, et dans un contexte budgétaire toujours plus contraint. Parallèlement, il doit faire face à de nombreux défis présents : augmentation des besoins des personnes que nous soutenons, renforcement du rôle et des niveaux des acteurs publics, rendre tangible et prioritaire le virage inclusif, garantir une réponse adaptée pour tous, etc.

L'Adapei des Landes, administrateurs et professionnels, doivent donc faire preuve d'**imagination et de conviction** pour s'adapter à ces défis présents et futurs, dans le souci de toujours **améliorer l'accompagnement** proposé.

Dans ce contexte, l'Association a développé des solutions innovantes afin de mettre en commun les savoirs et les moyens :

- Mise en place de **partenariats nouveaux**.
- Renforcement des **logiques de mutualisation**.
- Constitution et adaptation des **Territoires d'accompagnement.**
- Réponse aux différents appels à projet afin d'**accroître notre offre de services** et répondre au mieux aux besoins des personnes et de leur famille.
- Politique de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** (GPEC) et de formations ambitieuses.
- Evaluation et valorisation de la **qualité des prestations.**

Nous avons su hier répondre à de nouvelles obligations, nous saurons de la même manière répondre aux obligations futures. Nos structures bénéficient d'une expertise, apportée par le temps. Les professionnels sont attachés à la qualité des prestations et font preuve de capacité d'adaptation, de professionnalisme et d'ouverture en s'appuyant sur des partenariats extérieurs, si nécessaire.

3 NOS VALEURS

Citoyennete

...dans le respect de la légitimité des droits à la scolarité, au travail, au logement et à une inclusion dans la cité pour s'ouvrir vers le monde ordinaire, tout en respectant les devoirs de citoyen.
...dans la tolérance de chaque personne, dans leurs intégrités, spécificités, différences, besoins et attentes, des choix et de la laïcité.
...dans la non-discrimination par l'absence de conduites ségrégatives de quelque nature que ce soit.

Dans la logique des principes de la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie et des lois de janvier 2002 et de février 2005, l'Adapei des Landes inscrit son action dans le respect de valeurs partagées par ses membres.

Responsabilite

...grâce à l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, professionnels, familles, partenaires.
... dans un accompagnement personnalisé et adapté à chaque personne en situation de handicap.
...par la solidarité et l'entraide, la bienveillance, la mutualisation, le partage et le droit à la compensation du handicap.

Ces valeurs s'inscrivent dans une éthique œuvrant en faveur de l'épanouissement des personnes, en leur permettant un parcours de vie adapté et sécurisé.

Reconnaissance

...afin de connaître, reconnaître, et faire reconnaître les potentialités et les capacités des personnes par nos établissements et services au travers des différentes activités et prestations proposées et relayées par les différents moyens de communication.

4 NOS PRINCIPES

EVOLUTION

INCLUSION

ORGANISATION APPRENANTE

OUVERTURE

L'EVOLUTION DU PUBLIC, DE LEURS BESOINS ET ATTENTES

- Elargir l'accueil du public tout en restant force de proposition en fonction des besoins des personnes du territoire.
- Accompagner l'avancée en âge des personnes en permettant d'apporter des solutions répondant aux problématiques liées au vieillissement.
- Respecter la vie intime, affective et sexuelle de chacune des personnes accompagnées (Cf. Charte associative).
- Développer de nouveaux modes d'accompagnement par une évaluation et une adaptation de l'offre de services répondant à l'ensemble des besoins recensés.

L'OUVERTURE

- Faciliter la fluidité des parcours des personnes accompagnées en réponse à leurs besoins d'autonomie, sécuriser ces parcours et éviter les ruptures.
- Soutenir la mobilité au sein de l'Association que ce soit pour les personnes accompagnées ou pour les professionnels.
- Accroître nos réseaux de partenariats permettant un enrichissement mutuel tendant vers l'ouverture de nos structures et l'inclusion sociale.

L'ORGANISATION APPRENANTE

- Accentuer la professionnalisation de l'ensemble des parties prenantes.
- Faciliter la mutualisation des compétences et des partages de tous.
- Permettre l'accès à la scolarité (au-delà de l'âge légal), aux formations et diplômes, en passant par la reconnaissance ou la valorisation des acquis et de l'expérience pour les professionnels comme les personnes accompagnées.
- Encourager l'innovation pour des solutions plus adaptées, grâce notamment aux nouvelles technologies, aux nouvelles méthodes d'apprentissage et de formation.

L'INCLUSION DANS LA CITE

- L'accessibilité universelle du « Tout à Tous », pour rendre compréhensible l'information en fonction des capacités de chacun.
- Travail, logement, loisirs et culture « comme les autres » en accompagnant vers cette inclusion permettant d'obtenir un « chez soi », un travail, des activités socio-culturelles et sportives dans la cité.
- Le développement durable et l'économie circulaire pour répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les futures générations de répondre aux leurs et renforcer notre rôle d'acteur dans l'économie landaise.

Afin de garantir
la fluidité des parcours
des personnes accueillies
dans nos structures
et permettre une cohérence
de notre offre de services,
l'Association
s'est organisée
en Territoires
(pôles d'accompagnement).

L'OFRE DE SERVICES

5.1 - L'ENFANCE

Le Territoire Enfance de l'Adapei des Landes est composé des deux IME de l'Association.

IME ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

L'établissement, situé à Saint-Pierre-du-Mont, dispose d'un agrément de 70 places pour des enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles moyennes et profondes avec ou sans troubles associés, avec :

50 places

34 en semi-internat et 16 en internat de semaine

20 places

15 en semi-internat et 5 en internat de semaine pour enfants, adolescents présentant un syndrome autistique.

IME LES PLÉIADES

La structure, située à Dax, peut accueillir 90 jeunes de 6 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles légères, moyennes ou sévères, se répartissant ainsi :

66 places

dont 20 places en internat ;

24 places

pour adolescents de 12 à 20 ans aux troubles graves de la personnalité (y compris TSA) dont 6 places en internat.

La mission des IME est définie dans l'article D 312-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A ce titre, l'accompagnement proposé dans les deux structures a pour objectif de :

- développer l'autonomie du jeune en proposant des activités adaptées à son âge et son développement,
- lui permettre de communiquer avec ses pairs et les professionnels, favorisant la qualité de son approche aux autres et de la compréhension de l'environnement,
- garantir ses droits en matière d'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

En outre, en fonction de la situation de l'enfant, les établissements tendent à développer :

- une scolarité adaptée tenant compte de ses capacités et de ses compétences acquises dans son parcours antérieur,
- d'acquérir des compétences professionnelles transférables et adaptables selon l'emploi,
- la connaissance des possibilités d'insertion professionnelle et sociale future tant en milieu ordinaire qu'en milieu protégé.

5.2 - L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

Le Territoire Insertion par le Travail de l'Adapei des Landes regroupe les deux ESAT de l'Association :

ESAT DU CONTE à Mont de Marsan

ESAT SUD ADOUR MULTISERVICES à Saint-Paul-Lès-Dax

Ces derniers sont habilités à accueillir des personnes présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, associée ou non à des troubles du comportement stabilisés.

L'accès à l'emploi constitue l'un des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, le travail étant perçu comme un moyen de réalisation personnelle. Notre mission est d'offrir des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social visant l'autonomie et l'implication dans la vie sociale.

Les activités des ESAT sont diversifiées et scindées en trois pôles :

- **Les activités dites «extérieures»** (espaces-verts, petits travaux, pose de clôtures).
- **Les activités de menuiserie, sous-traitance, restauration et prestation de services** (vernis, routage, nettoyage de locaux, etc.).
- **Les activités détachées** dans les entreprises landaises (en équipe ou individuelles).

Les ESAT contribuent au développement des compétences des travailleurs. Ils sont supports d'apprentissages professionnels (savoir-faire) mais également sociaux (savoir-être), qui constituent pour certains une véritable « passerelle » entre le travail protégé et le milieu ordinaire du travail.
Notre volonté est de proposer aux personnes que nous accueillons la meilleure prestation possible pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur identité sociale.

En ESAT, l'ouverture sur l'extérieur peut se faire de différentes façons, depuis un simple stage de découverte jusqu'à la perspective d'une embauche en milieu ordinaire :

Les stages en entreprise permettant de découvrir le fonctionnement du milieu «ordinaire».

De nombreuses possibilités de « mise à disposition » au sein d'une entreprise, sont proposées :

- Soit dans le cadre d'un « détachement individuel » pour lequel l'ouvrier concerné a l'autonomie nécessaire pour travailler sans encadrement spécifique.
- Soit dans le cadre d'un « détachement collectif » avec une équipe de quatre à huit ouvriers, encadrée par un Moniteur d'Atelier qui se déplace au sein d'une entreprise pour prendre en compte une phase de production.

ESAT du Conte
115
places

ESAT Sud Adour Multiservices
120
places

2
Restaurants
Ouverts au public

L'ouverture sur l'environnement socio-économique vise bien un «décloisonnement» des parcours en vue d'optimiser l'autonomie et les capacités de responsabilisation des travailleurs handicapés.

5.3 - L'ACCUEIL DES ADULTES

Le Territoire Accueil des Adultes réunit les trois Complexes d'habitat de l'Association.

LE COMPLEXE DU MARCADÉ

Le Complexe Habitat Le Marcadé accueille des personnes adultes en situation de handicap mental. Il est proche du centre-ville de **Mont de Marsan.**

Foyer d'hébergement
24 places
et 1 pour un accueil temporaire

Foyer de vie
40 places
(8 supplémentaires arriveront en 2020) et 2 pour un accueil temporaire.

Foyer Appartements
32 places

Unités de jour
33 places
dont 12 à Aire sur Adour.

En fonction de l'évaluation et des souhaits de la personne, le Complexe Habitat Le Marcadé s'engage à proposer :

Des prestations sociales, médico-sociales, éducatives et d'animation qui consistent à favoriser la création de liens sociaux, à développer et/ou maintenir les acquis, à répondre aux besoins et attentes dans les domaines de la vie quotidienne, sociale et dans les loisirs.
Une large palette d'activités est proposée : Théâtre, sport, équitation, médiathèque, échange citoyen, esthétique, musique, balnéothérapie, création, activités en ESAT, etc.

Des prestations de soins et d'actions thérapeutiques, sous la responsabilité du personnel médical et paramédical, après évaluation des besoins de la personne accompagnée, l'établissement coordonne l'ensemble des prestations nécessaires à l'accompagnement au soin.

Des prestations de soutien et d'accompagnement : L'ensemble de l'équipe s'engage à accompagner la personne dans tous les domaines pouvant favoriser l'intégration dans et hors de l'établissement.

Plus précisément, l'établissement se donne comme objectifs :

- D'accompagner la personne de manière à lui donner un maximum d'autonomie.
- De l'orienter, la guider et la soutenir aussi bien dans l'organisation de la vie quotidienne que dans celle des loisirs.
- De lui assurer son bien-être physique et moral ainsi que sa sécurité.
- De développer et/ou maintenir ses acquis, ses moyens d'expression, ses potentialité (intellectuelles, manuelles, physiques et affectives) et favoriser son épanouissement afin de lui permettre de développer au maximum son autonomie quotidienne et sociale.
- D'assurer son intégration dans les différents domaines de la vie, sa formation générale culturelle.
- De l'aider dans sa vie courante et dans les soins d'entretien nécessités par son état dépendance.
- De développer son inclusion sociale dans la cité.

Foyer de vie
13
places

+
8
en 2020

Foyer d'accueil
medicalisé
14
places

LE FOYER SAINT-AMAND

Le foyer Saint-Amand est un foyer d'accompagnement éducatif et médical situé au cœur du **village de Bascons,** à 12 km de Mont de Marsan. Son transfert sur le site du Marcadé à Mont-de-Marsan est prévu pour 2019/2020.
Cet établissement accueille des personnes adultes en situation de déficiences intellectuelles, et leur apporte une assistance dans les actes quotidiens de la vie.

Une large panoplie d'activités est proposée pour que chaque personne accompagnée puisse y trouver un intérêt, une source d'expression et de bien-être (équitation, équicie, boccia, théâtre, gym sensorielle, judo, cirque adapté, etc.).

Les activités et accompagnements socio-éducatifs proposés répondent aux besoins et attentes de la personne déterminés lors de l'élaboration de son projet personnalisé.

L'accompagnement socio-éducatif doit permettre à la personne d'exploiter son potentiel afin de mener une vie d'adulte et de citoyen.

L'accompagnement soignant quant à lui doit permettre à la personne d'être en bonne santé : être dans un état de complet **bien-être physique, mental et social,** ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Les objectifs du Foyer Saint-Amand sont :

- L'accueil et l'hébergement de la personne dans un environnement lui apportant une sécurité physique, affective et morale.
- L'accompagnement de la personne dans son projet de vie : chaque fois que cela est possible dans les limites des capacités de la personne et les limites des capacités institutionnelles, il est construit avec elle et/ou son mandataire (tuteur/curateur), un projet de vie dans le respect de ses droits, des règles institutionnelles et de vie en collectivité.
- Le développement des accompagnements personnalisés dans les différents domaines de la vie quotidienne (hygiène, santé, bien-être, loisirs, etc.).
- Le développement de la citoyenneté en favorisant la participation aux activités associatives en dehors de l'établissement, mais aussi exercer simplement sa citoyenneté par tout acte de la vie courante (aller au restaurant, faire ses courses, exercer son droit de vote quand cela est possible, etc.).

LE COMPLEXE TOURNESOLEIL

Le Complexe Habitat Tournesoleil est un établissement qui accueille des personnes adultes en situation de handicap mental. Il est situé sur la commune de **Saint-Paul-Lès-Dax**.

Foyer de vie
12
places

Unite de jour
36
places
dont 14
sur la commune de Tosse

Foyer appartements
30
places

Foyer d'hebergement
13 + 1
places
accueil temporaire

En fonction de l'évaluation et des souhaits de la personne, le Complexe Habitat Tournesoleil s'engage à proposer :

Des prestations sociales, médico-sociales, éducatives et d'animation :
ces prestations consistent à favoriser la création de liens sociaux, à développer et/ou maintenir les acquis, à répondre aux besoins et attentes dans les domaines de la vie quotidienne, sociale et dans les loisirs. Ces prestations sont réalisées par l'équipe qui intervient auprès de la personne accompagnée. Il s'agit donc des prestations de service avec et pour la personne accompagnée.
Une large palette d'activités est proposée : théâtre, sport, équitation, médiathèque, danse, musique, balnéothérapie, création, etc.

Des prestations de soutien et d'accompagnement :
l'ensemble de l'équipe s'engage à accompagner la personne accompagnée dans tous les domaines pouvant favoriser l'intégration dans et hors de l'établissement.

PLUS PRÉCISÉMENT, L'ÉTABLISSEMENT SE DONNE COMME OBJECTIFS :

- D'accompagner la personne de manière à lui donner un maximum d'autonomie.
- De l'orienter, la guider et la soutenir aussi bien dans l'organisation de la vie quotidienne que dans celle des loisirs.
- De lui assurer son bien-être physique et moral ainsi que sa sécurité.
- De développer et/ou maintenir ses acquis, ses moyens d'expression, ses potentialités (intellectuelles, manuelles, physiques et affectives) et favoriser son bien-être afin de lui permettre de développer au maximum son autonomie quotidienne et sociale.
- D'assurer son intégration dans les différents domaines de la vie, sa formation générale et culturelle.
- De l'aider dans sa vie courante et dans les soins d'entretien nécessités par son état de dépendance.
- De développer son inclusion sociale dans la cité.

5.4 - LES SERVICES

Créé en 2017 et dans une logique de parcours d'accompagnement, le Territoire Services est composé de structures dont la particularité est d'intervenir sur les différents lieux de vie des personnes (école, maison, sports, etc.).

LES SESSAD

36 places

SESSAD Mont de Marsan :
Le service dispose d'un agrément permettant d'accompagner :
- 25 enfants de 0 à 20 ans ayant un retard intellectuel moyen ou profond ou des Troubles Envahissants du Développement (TED), dit Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA),
- 5 enfants de 0 à 20 ans polyhandicapés.

SESSAD TED Nord Landes :
15 enfants de 0 à 20 ans présentant des TED, dont 6 attribuées à la gestion de l'Adapei des Landes et 9 au Centre Départemental de l'Enfance.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) est une structure destinée à maintenir ou réintégrer l'enfant en situation de handicap dans son milieu de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et le suivi nécessaire.
A ce titre, le service intervient dans les différents lieux de vie et d'activités de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, école, loisirs, etc.).
C'est une structure dont la mission est l'accompagnement précoce de l'enfant, quelles que soient ses difficultés, afin de favoriser son évolution, son autonomie.
La priorité des professionnels est d'intervenir auprès de l'enfant, l'adolescent, mais également d'apporter un soutien à sa famille.

LE SAVS

106 places
sur le Département dont 11 destinées au partenariat avec l'ESAT SUERTE de Saubrigues (Caminante).

Le SAVS dispose de trois antennes situées à Dax, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Mont de Marsan.
L'offre de service, basée autour d'un accompagnement personnalisé, a pour finalité de :
- Permettre de vivre à domicile.
- Maintenir et développer l'autonomie sociale, voire professionnelle selon leurs projets personnalisés.
- Orienter, guider et soutenir ces personnes aussi bien dans la vie quotidienne, que dans l'organisation de leurs loisirs.
- Permettre l'accès aux droits fondamentaux (soins, logement, culture, insertion professionnelle).
- Aider à l'accomplissement d'un projet dans le respect de leur liberté, valeurs et capacités.
- Proposer la régularité d'une écoute et d'un soutien à la mesure de tous.

L'accompagnement tend à épauler chacun dans les difficultés rencontrées. Sans jamais faire « à la place de », chaque personne se veut donc ainsi être l'actrice principale de son projet de vie.
Afin de répondre aux besoins recensés, l'équipe du SAVS s'appuie tout d'abord sur ses propres ressources professionnelles mais également sur un solide réseau de partenaires externes.
Afin d'étoffer son registre d'intervention, le SAVS a mis en place des ateliers collectifs animés par des intervenants extérieurs. Ces ajouts spécifiques d'accompagnement dont chacun peut se saisir, sont aujourd'hui des moyens supplémentaires répondant à une volonté d'amélioration de la qualité de service.

LE SAMSAH TSA

Structure innovante ouverte en septembre 2017, le SAMSAH est un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés. La particularité du SAMSAH de l'Adapei des Landes tient à la spécificité du public accompagné, le service accompagnant des personnes porteuses de TSA.
Afin de répondre aux besoins d'accompagnement de cette population au niveau du département, l'Adapei des Landes a choisi d'implanter le SAMSAH sur trois antennes différentes, couvrant la totalité du département : Mont de Marsan, Dax et Parentis-en-Born.

10 à 30
adultes porteurs de TSA

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert.
Les prestations du SAMSAH sont assurées par une équipe pluridisciplinaire afin d'aider les personnes à la réalisation de leur projet de vie dans une dynamique d'insertion sociale qui s'appuie sur des besoins identifiés, dont plus précisément :

L'accompagnement socio-éducatif (aide, gain d'autonomie et soutien à la participation sociale, la gestion administrative, budgétaire. l'accès au droit, sur le transport, l'accès ou le maintien dans un logement indépendant : le « chez soi », l'accès au sport et à la culture).

Prévention et accompagnement médical (détermination des besoins thérapeutiques, coordination et accompagnement des soins).

L'aide aux aidants (co-accompagnement autour du Projet d'Accompagnement Individuel, informations et formations via les professionnels, des spécialistes et les administrateurs, etc.).

L'accompagnement professionnel (continuité ou accès à la formation, développement des compétences professionnelles, accompagnement dans l'emploi notamment pour la recherche, l'intégration et le suivi).

L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est un droit rappelé par la loi. Le Service emploi accompagné de l'Adapei des Landes a pour objectif d'apporter un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle, en vue de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder au marché du travail et de s'y tenir. Ce dispositif consiste en une aide permettant à la personne un accompagnement, auquel s'ajoute une aide pour son employeur.

+ de 30 Travailleurs handicapes

Cette approche privilégie la confrontation à la réalité du travail en milieu ordinaire avec un soutien approprié et ajusté aux besoins de chaque partie prenante.

Le Service Emploi Accompagné réalise également, aujourd'hui :

- Grâce aux dispositifs des Prestations Ponctuelles Spécifiques (PPS) de l'AGEFIPH, un appui technique, ponctuel et spécifique sur demande des opérateurs d'insertion existants (Pôle Emploi, Cap Emploi, SAMETH, Mission Locale, etc.) en accompagnant des personnes avec un handicap mental en recherche d'emploi.
- De l'emploi accompagné dans le cadre du dispositif d'accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap psychique, mental ou cognitif financé par le FIPHPF.
- Des prestations MISPE (Mises en Situation Professionnelle en ESAT), étant prescripteur pour la MLPH.

L'INCLUSION SCOLAIRE

Très présent dans le quotidien des dispositifs d'inclusion scolaire, les établissements et services agissent directement et de manière très individualisée sur le maintien en milieu ordinaire. Cela se passe au niveau des différents dispositifs de l'éducation nationale ou des études supérieures.

De par cette position centrale, le Territoire Services veut développer l'innovation en matière d'inclusion scolaire. Grâce à la gestion de nouveaux dispositifs inclusifs, le parcours scolaire sans rupture sera favorisé et permettra des passerelles entre les IME et les écoles landaises.

Créer de nouvelles classes intégrées dans les écoles ordinaires est un levier puissant pour transmettre aux autres enfants les notions de tolérance et de respect. C'est dans cet esprit de mixité sociale que l'Adapei des Landes souhaite positionner son action.

LA RÉFÉRENCE TSA

De par leur contexte d'intervention et la volonté d'innovation, les services inclusifs de ce Territoire se sont engagés, dès leur création, à développer un accompagnement centré sur les recommandations de l'HAS et de l'ANESM, en matière de troubles du spectre autistique. Proposées précocement aux enfants et de manière active, les méthodes d'éducation structurée génèrent une autonomie certaine pour la personne. Ces actions émancipatrices se doivent d'être poursuivies tout au long de la vie.

Le pôle de référence Autisme est un dispositif structuré, expert et ressource, qui permet de diffuser les bonnes pratiques et orientations associatives sur l'ensemble des établissements concernés par l'accompagnement de personnes atteintes de TSA.

Il est une aide pour tous les intervenants concernés afin que les réponses apportées contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées. Il travaille en lien avec leur famille et leur entourage social et/ou professionnel et/ou scolaire.

Pour être en adéquation avec la réalité d'adaptation permanente des pratiques professionnelles, les salariés de ce Territoire pourront mettre en place des dispositifs expérimentaux validés par l'Association, au bénéfice des personnes porteuses de TSA.

5.5 - LES SERVICES TRANSVERSAUX

1,5* tonne de linge par semaine (tout etablissement confondu) avec notamment des partenariats avec des associations sportives.

LES SERVICES TECHNIQUES

L'objectif des Services Techniques de l'Adapei des Landes s'inscrit dans un partenariat transversal avec l'ensemble des établissements et services de l'Association dont les missions sont :

- L'entretien technique, constitué d'une équipe mobile qui intervient sur l'ensemble des secteurs déployant des compétences en électricité, maçonnerie, peinture, espaces verts, sécurités des biens et des personnes, nouvelles technologies, etc.
- L'entretien des surfaces.
- La gestion du parc automobile de l'Association et de ses établissements et services.
- Le transport des personnes accompagnées.
- La gestion de la restauration.
- L'entretien du linge des établissements internes et externes à l'Association.
- La gestion des achats groupés.
- Le développement des impératifs de développement durable.

Les clés du succès des Services Techniques résident dans la centralisation des moyens humains et matériels.

Entretien des surfaces + de 27000* m²

Transports de personnes accompagnées + de 1 500 000* kms parcourus.

+ de 100* véhicules

Entretien technique : + de 4500* interventions par an

900* repas par jour sont servis sur l'ensemble des Etablissements

*Au 31.12.2017

LE SIÈGE SOCIAL

Implanté à Mont de Marsan, **le Siège Social agréé de l'Association** comprend, outre la Direction Générale, un service de Gestion des Ressources Humaines, un service de Gestion et de Comptabilité et un service Qualité, Communication et Développement.

Dans ce cadre, le Siège assure et contrôle, en référence à son guide interne des procédures et de textes de référence :

- **La gestion administrative** avec notamment le suivi administratif de l'Association.
- **La gestion des Ressources Humaines** qui comprend : les contrats de travail, les salaires, les relations avec les partenaires sociaux, l'élaboration et le suivi du plan de formation, la mise en place des outils d'information et d'analyse permettant de connaître les besoins en technicité pour les années à venir et leur anticipation.
- **La gestion de la formation** avec l'organisation de formations internes et en externes, pour développer les compétences des professionnels.
- **La Démarche Qualité associative** qui met en place et fait vivre l'amélioration continue de nos pratiques professionnelles.
- **La comptabilité :** contrôle du suivi de la procédure comptable appliquée dans tous les services de l'Association, l'élaboration des comptes administratifs et le suivi du CPOM, des emprunts, des investissements et amortissements et l'élaboration des simulations.
- **La gestion financière :** l'élaboration d'un plan financier annuel permettant une politique d'investissements adaptée aux capacités financières de l'Association, les relations avec les banques, la création et le suivi d'outils de contrôle et d'analyse.
- **La représentation de l'Association** dans toutes les instances où elle siège soit de droit, soit par sollicitation due à l'expérience et à la diversité et la complémentarité de ses services, la participation à toutes les études programmées à l'initiative de l'Etat, de la Région ou du Département.
- **L'étude des nouveaux projets**, en répondant aux appels à projets et en réalisant des actions dans le but de développer l'Association et optimiser les accompagnements existants ou innovants en fonction de besoins identifiés.
- **La gestion du patrimoine de l'Association** lorsqu'elle est propriétaire puis d'en assurer le suivi et l'entretien (chantiers lors de la création, de l'extension ou de la rénovation d'un établissement).
- Mise en œuvre de la **responsabilité juridique de l'Association.**

LE SSID

Implanté à Mont de Marsan, **le SSID** - Service Sport Intégration et Développement- créé en 2003, est un service unique en son genre sur le territoire national. Ce service commun à l'Adapei des Landes et au Conseil départemental des Landes a pour mission de favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, notamment au travers du sport, conçu comme support de médiation, de développement et d'épanouissement personnel.

Par ses actions, le SSID, favorise :

- l'accès de chacun, quel que soit son âge et son handicap, aux activités physiques et sportives par l'adaptation du matériel et/ou des activités,
- l'utilisation des activités physiques et sportives comme outil de développement psychique, physique et intellectuel,
- l'intégration de personnes en situation de handicap dans des clubs sportifs du monde ordinaire,
- le développement de l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap.

6 NOS ORIENTATIONS 2018-2022

6.1 - LE BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2013 – 2017.

Orientation N°1 La qualité d'accueil et d'accompagnement des usagers

Par le biais notamment de la démarche d'amélioration continue des pratiques et d'une politique ambitieuse de formation, l'ensemble des professionnels de l'Association développe une culture de la bientraitance, favorisant ainsi la participation sociale et la citoyenneté des personnes accompagnées.
Considérés comme lieux de vie pour la plupart, l'aménagement, la sécurité et le confort des locaux est une des priorités de l'Adapei des Landes afin de répondre au mieux aux besoins des personnes. Depuis 2013, il peut être cité le déménagement de nombreux appartements ou maisons sur Saint-Paul-Lès-Dax et Mont de Marsan pour plus de confort, un accès facilité à la cité, la culture, les loisirs, etc. De même, l'IME Saint-Exupéry a vu sa cour extérieure entièrement aménagée (traçage des chemins entre les différentes unités, installation de jeux adaptés, terrains de sport, etc.). Un City Parc a été construit à l'IME les Pléiades. De nombreux projets pour un meilleur accompagnement ont été travaillés durant ces 5 dernières années et se concrétiseront dans les prochains mois.
Nos établissements et services ne cessent d'évoluer et imaginent de nouvelles réponses répondant aux besoins repérés (présentation aux tutelles d'un projet de SAMSAH PSY, expérimentation des « séjour de répit », projets d'habitat inclusif, etc.).
Enfin, la période 2013/2017 a permis la mise en place sur tous les établissements et services d'un logiciel unique de gestion des dossiers des personnes accompagnées permettant un espace de travail commun aux professionnels, ceci en toute confidentialité.

Orientation N°2

L'offre de services

Pour les enfants et adolescents
L'évolution de l'offre doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement et s'articuler avec l'évolution du Schéma Départemental, dans un souci de polyvalence et de réponses de proximité.
Pour les adultes
L'évolution de l'offre doit permettre de mieux répondre aux attentes des adultes et de leurs familles sans solution d'accueil ou nécessitant un changement d'accompagnement et des réorientations de parcours.

Que ce soit pour les enfants, les adolescents ou les adultes, l'offre de services, et ce depuis 5 ans, ne cesse de croître : extension SESSAD sur le Territoire du Nord des Landes, ouverture du SAMSAH TSA Départemental, développement des accueils temporaires, expérimentation des week-ends de répit.
La formation, la guidance éducative, les parcours de RAE ou VAE et les intéractions avec les partenaires externes, tendent à ouvrir notre Association vers le monde ordinaire, dans une visée d'inclusion valorisant les savoir-faire.
L'Association reste attentive et constructive lors de chaque appel à projet des autorités de contrôle et de tarification, amenant ainsi une réflexion collective sur les services complémentaires pouvant être proposés, toujours dans l'optique d'une fluidité des parcours et des accompagnements au plus proche des besoins et attentes des personnes accompagnées.
De plus, l'Adapei des Landes participe aux instances au niveau départemental notamment par la participation au Dispositif d'Orientation Permanant (suite au rapport Piveteau « Zéro Sans Solution »), aux équipes pluridisciplinaires de la MLPH 16-25, enfants et travail.

Orientation N°3

Les articulations et coopérations internes

L'Adapei des Landes dispose d'un ensemble de compétences et de ressources internes dont il faut accélérer la mise en réseau.

Depuis 2013, notamment grâce à la mise en place des Territoires d'accompagnement et la globalisation des Services Techniques au niveau Départemental, la transversalité est prônée dans l'Association. Les établissements et services, leurs professionnels, coopèrent à la recherche d'une cohérence d'accompagnement, d'une continuité de parcours, tant sur les prestations proposées que sur les passerelles pouvant être établies entre les différentes structures et/ou Territoires.
Concrètement, depuis 2015, une réunion des « mouvements à 5 ans » se réunissant deux fois par an, est organisée pour anticiper les admissions et sorties des personnes accompagnées dans les établissements et services de l'Association ou en externe, facilitant ainsi la fluidité et la continuité des parcours.

Orientation N°4

L'action familiale

L'Adapei des Landes doit renforcer sa fonction d'écoute et d'accompagnement des familles concernées par le handicap sur l'ensemble du territoire.
L'Adapei des Landes doit être visible dans la ville et s'intégrer à la vie locale tout en fédérant les usagers, les familles et les professionnels.

Il est de la responsabilité de notre Association et de ses membres d'être de véritables soutiens auprès des parents et aidants des personnes accompagnées. Depuis 5 ans, les membres de l'Association ont systématisé les temps de rencontres auprès des familles (cafés de rentrée, temps festifs, réunions des familles par secteur géographique avec des thématiques identifiées et des intervenants externes, participation à des manifestations publiques, présence aux forums des associations, organisation des vœux, invitations aux Assemblées Générales, etc.) étant ainsi repérés dans l'environnement local.
En juin 2016, l'Association a fêté ses 50 ans avec autour d'elle les personnes accompagnées, leur famille, ses partenaires et professionnels, créant avec cet évènement un souvenir fort et symbolique pour tous.
Enfin, la communication de l'Association est mise en avant notamment par le biais de son nouveau site internet, datant de 2016 et son journal interne « La Bulle » créé en 2011.

Orientation N°5

La gestion des ressources humaines

Dans sa fonction d'employeur, l'Adapei des Landes est dotée d'une responsabilité sociale importante. Les professionnels contribuent de manière primordiale à la qualité de l'accueil et d'accompagnement des usagers.

Le plan de formation de l'Association permet à chaque professionnel de renforcer ses connaissances et ses compétences. Les formations proposées peuvent être réalisées individuellement où le professionnel intègre un groupe de professionnels hors Adapei des Landes ou de manière collective au sein même de l'Association. Cela permet aux professionnels de l'Association de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.
Les formations, tant collectives qu'individuelles, sont essentielles et contribuent à l'échange d'expériences et à la montée en compétence. Cela facilite l'adaptation de l'accompagnement proposé et fluidifie le parcours professionnel de nos salariés.
La gestion prévisionnelle des compétences se met en place progressivement au sein de l'Adapei des Landes, en appui de l'évolution des métiers, de leur sécurisation, permettant de la mobilité et d'interroger les pratiques professionnelles.
Une volonté toute particulière est portée sur la formation des futurs professionnels du secteur. Pour cela, l'Association intègre au sein de ses équipes des personnes en cours de formation, des stagiaires professionnels, des personnes en contrat aidé.

Orientation N°6

L'adaptation de l'Association aux évolutions actuelles

L'Adapei des Landes en coordination avec le mouvement familial régional et national doit faire face aux bouleversements liés aux politiques sociales. Ces dernières nécessitent une vigilance forte pour défendre l'intérêt des personnes en situation de handicap et les moyens mis à disposition.
L'Adapei des Landes doit adapter ses modalités d'organisation et de fonctionnement au regard de son développement et de son environnement.

Depuis 5 ans, l'Adapei des Landes accroît son réseau de partenariat, que ce soit à l'échelle du Département des Landes, de la Nouvelle-Aquitaine ou à l'échelle nationale. Actrice des mutualisations et synergies associatives, notre Association est représentée au sein de ces partenariats, dans le but de permettre un meilleur accompagnement du parcours de vie des personnes.
En 2016, l'Association a signé avec les autorités de contrôle et de tarification un CPOM pour l'ensemble des établissements et services, définissant pour 5 ans ses orientations stratégiques.
Enfin, comme précisé ci-dessus, l'Adapei des Landes, en réponse à un appel à projet des autorités, a ouvert en septembre 2017 un SAMSAH TSA.
Un Service Emploi Accompagné et un Pôle de Référence Autisme ont été créés.
Obtention en 2017 d'un numéro de déclaration d'activité en qualité de prestataire de formation.

6.2 - LES ORIENTATIONS 2018-2022

L'Adapei des Landes se trouve au carrefour de contraintes et d'attentes nouvelles et doit faire face à une demande d'accompagnement qui évolue et s'étend dans un environnement en pleine mutation.
C'est, dans ce contexte, que notre Association réaffirme sa place, pour contribuer à l'amélioration d'une offre de service sociale, médicale et médico-sociale, dont l'objectif principal et bel et bien l'inclusion sociale des personnes qu'elle accompagne.

Cette volonté oriente ce Projet Associatif, pour lequel, l'ensemble des parties prenantes se doit d'être acteurs : personnes accompagnées, leurs proches, partenaires, professionnels, membres de l'Association, etc.
Cette ambition doit aller au-delà des 5 ans du présent Projet Associatif et s'inscrit sur le long terme pour que le regard porté par la société sur les personnes en situation de handicap change. Le «vivre ensemble» doit devenir une réalité au quotidien.

En lien direct avec nos valeurs et principes, les axes stratégiques, déclinés ci-dessous seront poursuivis les cinq prochaines années. Ils prennent leur source dans le CPOM signé avec l'ARS et le Conseil Départemental en 2016.

Chaque objectif opérationnel se décline en différentes fiches actions. Ces dernières annoncent, pour chaque action définie, les objectifs, les pilotes et Territoires concernés, les échéances, les moyens et modalités de mise en œuvre ainsi que les risques liés, les cibles visées et les indicateurs de contrôle (dont ceux de l'Agence Nationale de l'Appui à la Performance).

AXE STRATÉGIQUE 1 :
« DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES »

1.1 « Adaptation, transformation et création de places »

Répondre aux appels à projet, initier des actions innovantes, augmenter les places dans nos structures, créer de nouveaux services à destination des personnes vieillissantes, porteuses de TSA et celles en situation de handicap psychiques, etc.

1.2 « Développer la modularité des formes d'accueil et d'accompagnement »

Développer la modularité de l'accueil de jour, travailler sur l'ergonomie et sur l'adaptation de certains ateliers professionnels, prendre en compte les besoins des personnes porteuses de TSA et des personnes vieillissantes en établissement comme à domicile, développer les nouvelles technologies de communication, externaliser une classe, développer l'aide des aidants, restructurer des bâtiments, favoriser l'accessibilité à l'emploi dans le monde ordinaire des travailleurs handicapés, généraliser le dispositif RAE, etc.

AXE STRATÉGIQUE 2 :
« RENFORCEMENT DU RÔLE D'ACTEUR ET DE L'ACTION DE L'ADAPEI DES LANDES DANS LE PAYSAGE MÉDICO-SOCIAL »

2.1 « Mettre en place une politique de communication »

Connaître, faire connaître et valoriser nos accueils et accompagnements dont notamment les accueils d'urgences, la professionnalisation des ESAT, etc.

2.2 « Informer et accompagner les familles »

Développer les pratiques de travail directes avec les familles et les professionnels, valoriser la richesse et les compétences de chaque personne accompagnée, l'aide aux aidants.

AXE STRATÉGIQUE 3 :
« RENFORCEMENT DU PROFESSIONNALISME »

3.1 « Développer la formation et l'accompagnement des professionnels »

Développer la formation concernant la valorisation des rôles sociaux, l'adaptation aux pratiques professionnelles et au public accompagné, etc.

3.2 « Développer la motivation des salariés »

Réaliser un diagnostic social, permettre aux salariés le souhaitant de découvrir les autres types d'établissements, développer la qualité de vie au travail.

3.3 « Adapter les emplois et compétences »

Mettre en œuvre une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et maintenir une politique de formation ambitieuse.

3.4 «Favoriser la transmission des savoir-faire »

Garantir la qualité des Analyses des Pratiques Professionnelles, développer le parangonnage, mettre en place des audits croisés sur les pratiques d'accompagnement.

AXE STRATÉGIQUE 4 :
« DÉVELOPPEMENT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ÉCO-CITOYENNETÉ DE L'ADAPEI DES LANDES»

4.1 « Prendre en compte le développement durable »

Renforcer la mutualisation des moyens pour une analyse performante des achats, mettre en place un logiciel des Services Techniques, organiser et contrôler la coordination des actions de prévention techniques, améliorer la prestation transport, collaborer à la réorganisation de la restauration, assurer l'accessibilité, etc.

4.2 « Faire évoluer le regard sur le handicap »

Valoriser les réalisations et les créations des personnes, adapter les conditions d'accueil et d'accompagnement, favoriser l'intégration sportive.

L'ensemble de ces objectifs et de ces fiches actions, par le biais notamment d'indicateurs, sont suivis, à minima, annuellement en interne. De plus, une rencontre avec les autorités de contrôle et de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) est prévue à mi parcours du CPOM afin de faire un point d'avancement de chaque objectif.

Construit de façon participative, l'écriture de ce Projet Associatif a réellement permis de communiquer sur l'ensemble de nos pratiques dans des objectifs partagés par tous : un accompagnement de qualité, une réponse adaptée aux besoins et attentes des personnes accueillies.

Ce Projet Associatif sera, pour les cinq prochaines années, notre fil rouge et servira de socle commun d'intervention à l'ensemble des parties prenantes de notre Association. Il sera essentiel que chacun se l'approprie et que tous, en tant qu'acteurs, viennent l'enrichir par leurs compétences et leurs expériences.

Il sera repris dans tous les Projets d'établissements et de services, à partir de sa date de validation, dans lesquels les axes stratégiques et les objectifs opérationnels seront déclinés.

Ce document a été validé lors du Conseil d'Administration du 23 novembre 2017.

GLOSSAIRE

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
ANESM : Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux
ARS : Agence Régionale de Santé
AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire
CAT : Centre d'Aide par le Travail
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CVS : Conseil de la Vie Sociale
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FIPHPP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
IME : Institut Médico-Educatif
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
HAS : Haute Autorité de Santé
MISPE : Mises en Situation Professionnelle en ESAT
MLPH : Maison Landaise des Personnes Handicapées
PPS : Prestations Ponctuelles Spécifiques
RAE : Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service Départemental d'Aide à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SSID : Service Sport Intégration et Développement
TED : Troubles Envahissants du Développement
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
VAE : Valorisation des Acquis et de l'Expérience

www.adapeideslandes.fr

Adapei des Landes
3 rue Michel Tisse, Residence Marialva – 40000 MONT DE MARSAN
Tel : 05 58 85 43 80
siege@adapei40.fr

Crédit photo : Shutterstock – Conception graphique et impression : Jum Communication 06 84 17 04 64 – Janvier 2018